



**PROCES - VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

L'an deux mil vingt et cinq le huitième jour du mois de ..., la Commission de Passation des Marchés du Mécanisme de Développement Propre et Fonds Vert pour le Climat a procédé dans la salle de réunion de ladite structure, sise 2865, Boulevard du Palais de la Nation dans la Commune de la Gombe à l'examen et adoption du Rapport d'Evaluation présenté par la Sous- Commission d'Analyse des offres lié au Dossier d'Appel d'Offres DAO N°AON 001/AON/MDP-FVC/MINETAT-MEDD/CGPMP/2024 du 12 Novembre 2024; relatif à l'acquisition des véhicules terrestres en faveur des Agents et Cadres de ladite Structure.

Etaient présents :

N°	NOM ET POST-NOM	QUALITE	SIGNATURE
1	Francine KATANGA MUTANDA	Résidente Commission	
2	EMMANUEL KINPUKI POTONGO	FVC/ Remble	
3	KALAMBAY KALONDA Michel	S/Gestionnaire	
4	Barry KIBVINGA MWAKA	Sec. Peren./ V.P	
5	ISAKO - NYOLIFONGO T.C	Prés/SCA/Cel/lok	
6	EKOUALA ELESSIA	Contrôleur/B	
7			
8			

L'examen du dossier a fait ressortir ce qui suit :

- La Société CENTRAL MOTORS Sarl, étant le seul et l'unique candidat à avoir soumissionné et déposé son offre, la Commission de Passation des Marchés a décidé de lui attribuer ce marché pour un montant total de 254.000 USD pour les deux lots distincts, car, son offre a satisfait à toutes les conditions de qualifications exigées dans le DAO et est jugée conforme à l'essentiel.

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été dressé au jour, mois et an au-dessus.

Fait à Kinshasa, le 08 JAN 2025

La personne Responsable du Marchés  
ou son Représentant

Francine KATANGA MUTANDA  
Coordonnatrice Adjointe Chargée du FVC



**PROCES - VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

L'an deux mil vingt et cinq le quinzième jour du mois de décembre, la Commission de Passation des Marchés du Mécanisme de Développement Propre et Fonds Vert pour le Climat a procédé dans la salle de réunion de ladite structure, sise 2865, Boulevard du Palais de la Nation dans la Commune de la Gombe à l'examen et adoption du Rapport d'Evaluation présenté par la Sous-Commission d'Analyse des offres lié au Dossier d'Appel d'Offres DAO N°AON 002/AON/MDP-FVC/MINETAT-MEDD/CGPMP/2024 du 12 Novembre 2024; relatif à l'acquisition des mobiliers de bureau et équipements électroménagers en faveur des Agents et Cadres de ladite Structure.

Etaient présents :

N°	NOM ET POST-NOM	QUALITE	SIGNATURE
1	Francine KATANGA MUTANDA	Présidente Commission	
2	Emmanuel KIRUNU POTONGO	FVC / Membre	
3	KALAMBAY KALONDA Michael	S/Gestionnaire	
4	Dany KIBUINGA MUSA	Sec. Perm. (VIP)	
5	ISAKO NYOLFONGO M.C	Prés / SCA / Cellok	
6			
7			
8			

L'examen des dossiers a fait ressortir ce qui suit :

La Société FNMA Sarl a pu renverser son concurrent direct, car son offre a été jugée la moins disante et a satisfait à toutes les conditions prescrites dans le Dossier d'Appel d'Offre, Cfr IC5.1. Sur ce, la Commission de Passation des Marchés a décidé de lui attribuer ce marché pour un montant total de 48.787,085 USD TTC pour tous les deux lots distincts.

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été dressé au jour, mois et an au-dessus.

Fait à Kinshasa, le 08 JAN 2025

La personne Responsable du Marchés  
ou son Représentant

**Francine KATANGA MUTANDA**  
Coordonnatrice Adjointe Chargée du FVC



PROCES - VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

L'an deux mil vingt et cinquième le huitième jour du mois de ..., la Commission de Passation des Marchés du Mécanisme de Développement Propre et Fonds Vert pour le Climat a procédé dans la salle de réunion de ladite structure, sise 2865, Boulevard du Palais de la Nation dans la Commune de la Gombe à l'examen et adoption du Rapport d'Evaluation présenté par la Sous- Commission d'Analyse des offres lié au Dossier d'Appel d'Offres DAO N°AON 004/AON/MDP-FVC/MINETAT-MEDD/CGPMP/2024 du 12 Novembre 2024; relatif à l'acquisition d'équipements informatiques en faveur des Agents et Cadres de ladite Structure.

Etaient présents :

N°	NOM ET POST-NOM	QUALITE	SIGNATURE
1	Francine KATANGA MUTANDA	Présidente Commission	
2	Emmanuel KINPURI POTONGO	FVC/Membre	
3	KALAMBAY KALONA & Michel	S/Gestionnaire	
4	Dang ABUNGA NYAKA	Sec. Perm / V.P	
5	ISAKO-NYOLITONGO M.C	Prés/SCA/Célut	
6	EKOUALA ELESSIA	Contrôleur/B	
7			
8			

L'examen des dossiers a fait ressortir ce qui suit :

- La Société PAKAM SERVICES INTERNATIONAL, étant le seul et l'unique candidat à avoir soumissionné et déposé son offre, la Commission de Passation des Marchés a décidé de lui attribuer ce marché pour un montant de 55.133 USD TTC pour le lot unique, car, son offre a satisfait à toutes les conditions de qualifications exigées dans le DAO et est jugée conforme à l'essentiel.

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été dressé au jour, mois et an au-dessus.

Fait à Kinshasa, le 08 JAN 2025

La personne Responsable du Marchés  
ou son Représentant

Francine KATANGA MUTANDA



**PROCES – VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

L'an deux mil vingt et Cent le Quatrième jour du mois de ..., la Commission de Passation des Marchés du Mécanisme de Développement Propre et Fonds Vert pour le Climat a procédé dans la salle de réunion de ladite structure, sise 2865, Boulevard du Palais de la Nation dans la Commune de la Gombe à l'examen et adoption du Rapport d'Evaluation présenté par la Sous- Commission d'Analyse des offres lié au Dossier d'Appel d'Offres DAO N°AON 003/AON/MDP-FVC/MINETAT-MEDD/CGPMP/2024 du 29 Novembre 2024; relatif à l'acquisition des fournitures et petits matériels de bureau en faveur des Agents et Cadres de ladite Structure.

Etaient présents :

N°	NOM ET POST-NOM	QUALITE	SIGNATURE
1	Francine KATANGA MUTANDA	Présidente Commission	
2	Emmanuel KINPURI POTONGO	FVC / Membre	
3	KALAMBAY KALONDA Michel	S/Gérante	
4	Diane NIBURAGE Duffa	Sec. Perp / IMP	
5	LSAKO - NYOLI FONGO MC	PDG / SCA / Cellok	
6	EKOUALA ELESSIA	Contrôleur / B	
7			
8			

L'examen des dossiers a fait ressortir ce qui suit :

- La Société PAKAM SERVICES INTERNATIONAL, étant le seul et l'unique candidat à avoir soumissionné et déposé son offre, la Commission de Passation des Marchés a décidé de lui attribuer ce marché pour un montant de 97.544,24 USD TTC pour tous les trois lots distincts, car, son offre a satisfait à toutes les conditions de qualifications exigées dans le DAO et est jugée conforme à l'essentiel.

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été dressé au jour, mois et an au-dessus.

Fait à Kinshasa, le 08 JAN 2025

La personne Responsable du Marchés  
ou son Représentant

Francine KATANGA MUTANDA  
Coordonatrice Adjointe Chargée du FVC